

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 22 (1893)

**Heft:** 4

**Nachruf:** Kellner

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XXII<sup>e</sup> ANNÉE

N° 4.

AVRIL 1893

# LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

## ET LE MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

---

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 80 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, à Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

---

**SOMMAIRE :** *Kellner.* — *Histoire de l'Instruction primaire dans le canton de Fribourg* (Suite). — *L'enseignement du catéchisme.* — *Réforme de l'orthographe allemande.* — *Correspondances.* — *Quelques revues d'outre-mer.* — *Dépôt central du matériel scolaire.* — *Musée pédagogique : Objets reçus* (Suite.)

---

## KELLNER

---

Le 18 août dernier mourut à Trèves M. Laurent Kellner, docteur en philosophie, et l'un des pédagogues les plus distingués de notre époque.

Il sortait d'une famille de pédagogues. Son grand-père était maître d'école à la campagne ; son père, Henri Kellner, vint en Suisse et se mit en rapport avec Pestalozzi. Puis, de retour dans son pays, il était à la veille d'ouvrir une école privée à Heiligenstadt, quand naquit son fils Laurent. C'était le 29 janvier 1811. Plus tard, il fut nommé recteur des classes de cette ville et, peu après, directeur de l'école normale. En 1836, son fils entra comme professeur dans le même institut. Un élève de l'école à cette époque écrit : « Le père Kellner nous témoignait une affection toute paternelle, nous initiant aux connaissances pédagogiques par une étude approfondie de la méthode Pestalozzi. Mais le fils était pour nous le professeur idéal par sa vaste érudition et la manière élevée dont il traitait les différentes branches d'enseignement. » Le jeune professeur avait un don particulier pour inspirer aux futurs instituteurs l'amour de l'étude et pour les mettre en garde contre une présomption trop commune d'en savoir assez. Aussi la plupart de ses élèves se distinguèrent-ils par leurs travaux scientifiques et pédagogiques.

En 1848, Kellner fut appelé à Marienwerder en qualité de membre de la Commission des études ; ce fut le premier catholique qui en fit partie.

A deux reprises, en 1847 et en 1867, il fut élu député au Reichstag. Enfin, en 1886, après 50 ans de professorat, le Dr Kellner prit un repos bien mérité.

Mais, dans sa retraite, sa plume ne se reposa pas plus qu'au-paravant ; on peut même dire qu'il mourut la plume à la main. En 1892, il termine les nouvelles éditions de son livre de lecture pour les écoles supérieures de jeunes filles et de ses *Aphorismes*. En même temps, il prépare déjà une nouvelle édition de son dernier ouvrage *Lebens Blätter* (Mémoires) et il fournit à l'*Ami de l'école* des communications intéressantes. Ainsi donc, au déclin de sa carrière, le vénérable octogénaire demeurait encore un écrivain infatigable dans le domaine de l'enseignement et de la pédagogie en général.

Les ouvrages de Kellner sont remarquables au double point de vue de la pédagogie et de la méthode. Son premier livre fut un petit traité de style épistolaire et parut en 1835 ; mais dès 1836, il se signala par sa *Méthode pratique pour l'enseignement de la langue* (*Praktischer Lehrgang für deutschen Sprachunterricht*). Ce livre fit époque, car il s'éloigne de la marche habituelle d'enseignement et trace une méthode toute nouvelle inventée par l'auteur. Il eut, pour cette raison, un succès retentissant qui s'est continué jusqu'à nos jours, et il conservera toujours une valeur réelle.

N'oublions pas que l'on donnait autrefois peu d'importance à l'enseignement de la langue. Il paraissait superflu de faire de la langue maternelle l'objet d'un enseignement méthodique, l'enfant l'apprenant de lui-même. Cela doit nous étonner d'autant moins que cette question est encore discutée de nos jours par des hommes compétents. Lorsque enfin on introduisit cet enseignement, ce fut sous une forme exclusivement grammaticale. Le peu de succès de cette méthode provoqua une réaction, et elle fut amenée par le Dr Kellner.

D'après lui, on ne doit pas, dans les basses classes, employer de grammaire pour l'étude de la langue maternelle. Et, même dans les classes primaires supérieures, elle ne doit être enseignée qu'à l'aide du livre de lecture. Le morceau à lire devient un thème où le maître trouve tout ce qu'il lui faut pour l'enseignement général de la langue. La grammaire doit être, non le but à atteindre, mais le moyen de fortifier la faculté de penser, d'exciter l'intelligence et de se familiariser avec le génie de la langue ; cela sans aucune surcharge pour la mémoire. C'est par des exemples, et non par des règles, que les élèves apprendront à parler et à écrire. La méthode de Kellner donna l'éveil et bientôt tous les maîtres s'en inspirèrent. Dès lors, beaucoup de traités ont paru sur l'enseignement de la langue ; mais les principes de Kellner continuent à dominer. Les écrivains qui

ont suivi la voie ouverte par lui n'ont pas eu tous la loyauté de lui en attribuer l'honneur. Mais une histoire impartiale de la méthode pour l'enseignement de la langue placera toujours Kellner au premier rang.

Cet ouvrage principal et fondamental fut suivi d'une série de livres auxiliaires qui eurent tous plusieurs éditions. Parmi ceux ci, je ne citerai que le *Livre de lecture et d'éducation à l'usage des écoles supérieures de jeunes filles Lese-und Bildungsbuch für höhere Töchterschulen*). Il eut 12 éditions et il est employé dans un certain nombre d'écoles en Suisse (Menzingen, Lucerne, etc.).

Kellner fit paraître d'autres ouvrages moins marquants, mais non moins importants au point de vue pédagogique, quoique dans un sens plus restreint. Je mentionnerai, la *Pédagogie de l'école et de la maison en aphorismes 'Die Pädagogik der Schule und des Hauses in Aphorismen'*. (13<sup>me</sup> édit. 1892). C'est un précieux petit livre, riche en idées saines et en sentiments généreux fournis à l'auteur par sa longue expérience pratique de la vie et de l'enseignement. Loin de mépriser les préceptes du christianisme et de l'Eglise, M. Kellner y puise ses meilleures inspirations. L'esprit tout chrétien qui anime ce petit traité, ainsi que ses autres publications pédagogiques, en est la preuve. Ne serait-ce pas là la raison du silence que les revues pédagogiques « modernes » gardent sur Kellner et ses mérites ? Citons encore : *Erziehungsgeschichte in Skizzen und Bildern mit vorwaltender Rücksicht auf das Volksschulwesen*. « L'histoire de la pédagogie en tableaux, considérée surtout par rapport à l'école populaire »; *Kurze Geschichte der Erziehung und des Unterrichts*. « Abrégé de l'histoire de la pédagogie ».

De 1856 à 1871, Kellner rédigea, de concert avec M. le doyen Schmitz, le *Schulfreund (Ami de l'école)*. Après la mort de son collaborateur, il en resta seul chargé jusqu'en 1891. Kellner mit le couronnement à son œuvre, nous semble-t-il, par la publication de ses *Lebens Blätter (Mémoires)*. Cet ouvrage peut être considéré tout à la fois comme une autobiographie et comme une histoire de la pédagogie en Allemagne pendant la vie de notre professeur.

En récompense et reconnaissance de cette prodigieuse activité littéraire, l'académie de Munster lui décerna, déjà en 1863, le titre de Docteur en philosophie *honoris causa*. Et lorsque, en 1885, il fêta son 75<sup>me</sup> anniversaire, tout le monde scolaire s'unit pour le célébrer dignement. Une adresse avec 500,000 signatures de toutes les sociétés pédagogiques du Vorarlberg, de la Bavière et de la Suisse lui fut remise par Mgr Korum en personne.

Dans ses fonctions d'inspecteur scolaire, Kellner peut être cité comme modèle à tous ceux qui sont revêtus de la même dignité. Il se considérait comme le père de l'instituteur et, en

même temps, se montrait son ami indulgent et sérieux tout à la fois. D'un abord bienveillant et affable, il savait être ferme et résolu à l'occasion. C'est surtout dans ses « Aphorismes » qu'on admire avec raison ses avis discrets aux inspecteurs sur la manière de procéder aux visites scolaires, et de faire accepter aux instituteurs les remarques nécessaires. Sa délicatesse sur ce point servira d'exemple à tous.

Un autre côté de ce beau caractère mérite notre attention. Pendant toute sa vie, et particulièrement dans ses dernières années, Kellner s'efforça d'établir et de conserver des relations amicales entre les instituteurs et les ecclésiastiques. Peu de jours avant sa mort, il eut un entretien avec son ami intime, le rédacteur du *Journal de l'école catholique* (*Kath. Schulzeitung*). Ce dernier le rapporte avec les propres termes de Kellner : « L'école doit s'unir à l'Eglise et contribuer de concert avec elle au bien temporel et spirituel de la jeunesse et du peuple. Mais cela n'est possible que si les représentants des deux pouvoirs, instituteurs et ecclésiastiques, agissent d'un commun accord. J'ai souvent éprouvé dans ma vie combien douce et consolante est cette aimable unité ! Malheureusement, dans ma longue carrière, j'ai pu constater avec douleur, plus d'une fois, que le besoin de cette union est méconnu des ecclésiastiques et des instituteurs. Ici des querelles, des débats, des contestations pour des choses de peu d'importance ; là, jusqu'à des persécutions réciproques. Je ne veux pas rechercher de quel côté était le plus grand tort, mais j'ose dire que souvent les ecclésiastiques n'étaient pas sans tort. Mépris d'un côté et prévention de l'autre sont maintes fois la cause de ce mal. Dieu merci ! cela commence à s'améliorer et dernièrement encore, j'ai instamment prié Mgr Korum d'user de son influence pour inculquer à ses jeunes ecclésiastiques le désir de cette union. Je sais qu'ici à Trèves on travaille dans ce but. Il serait à désirer que, dans les écoles normales, les élèves reçussent la même impulsion. Si Dieu me donne encore quelque force d'agir, j'exposerai franchement et sérieusement ma manière de voir à ce sujet, par un article dans une revue. Que le prêtre, malgré son instruction plus étendue, entoure l'instituteur d'une affection bienveillante ; et que celui-ci considère le prêtre comme son ami vrai et sincère. On devrait pouvoir dire d'eux comme des premiers chrétiens : « Ils n'ont qu'un cœur et qu'une âme ». Quels beaux rapports s'établissent entre le prêtre et l'instituteur lorsqu'ils travaillent avec entente à l'éducation de la jeunesse.

« Voilà comment je comprends l'union, cette belle et intime union entre l'Eglise et l'école. »

Quelques heures avant le moment suprême, Mgr Korum était au chevet du vénérable moribond, qui, d'une voix éteinte et avec beaucoup de peine, voulait encore l'entretenir de l'école. Sa Grandeur écarta ce sujet en considération de la grande

faiblesse du malade. Celui-ci pourtant avait encore quelque chose sur le cœur et, rassemblant tout ce qui lui restait de force, il dit : « Monseigneur, je recommande instamment les instituteurs à votre bonté paternelle. » Dans la nuit suivante, le 18 août à 2 heures du matin, la mort le délivra de ses souffrances.

Je termine par la parole inscrite sur les images de deuil qui furent distribuées en souvenir du défunt. « En lui, l'Eglise a perdu un fils fidèle pour qui la foi et la crainte de Dieu étaient les biens les plus précieux ; la patrie, un de ses citoyens les plus méritants ; l'école et le corps enseignant un ami comme on les rencontre rarement, et la pédagogie chrétienne son principal représentant ».

(D'après le *Vaterland.*)



## HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LE CANTON DE FRIBOURG

(Suite.)

### H. District du Lac

DEUX RAPPORTS SUR LES ÉCOLES DU DISTRICT DE MORAT DE 1815 A 1850. A) *Epoque où les écoles se trouvaient sous la surveillance et la direction du synode* (communiqué par M. l'Inspecteur Hänni). Tel est le titre du rapport qui est arrivé à l'auteur en date du 6 janvier 1882, par l'entremise du bureau de la Commission synodale.

« D'après la loi d'organisation du mois de février 1804 (art 25), le consistoire remplace, dans notre district, les conseils d'éducation, et c'est à lui qu'appartiennent tous les droits mentionnés à l'art. 25.

La Constitution cantonale de 1814 et les lois de 1816 confirmèrent l'ordre déjà existant. Le consistoire, qui est entré en relation avec le nouveau conseil d'éducation, continua à administrer et à surveiller les écoles réformées. (Loi d'organisation, art. 30.) Tous les renseignements qui vont suivre ont été tirés des archives du consistoire de Morat. L'autorité du consistoire sur les communes et les paroisses du district n'a jamais été contestée. Le protocole de ses séances est donc tout naturellement la source la plus sûre d'informations sur l'organisation et l'histoire des écoles; cependant le résultat des recherches ne répondit pas entièrement à notre attente. Il n'existe pas de protocole pour les années de 1816 à 1825.